

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vote favorable des communes genevoises sur la prise en charge en urgence des sans-abri

Carouge, 6 avril 2022 – Réunies en assemblée générale extraordinaire ce jour, les communes genevoises ont souhaité répondre par un geste fort au besoin d'hébergement des personnes sans-abri en allouant à la Ville de Genève une subvention extraordinaire de 6,2 millions de francs en faveur de son dispositif d'accueil d'urgence sociale.

Pour rappel, le vote répond à l'urgence d'assurer la dignité des personnes qui se sont retrouvées à la rue à la suite de la fermeture, le 31 mars dernier, de différents lieux d'hébergements d'urgence, au moment même où une vague de froid s'est abattue sur Genève.

Sensible au sort de ces personnes fortement précarisées, les communes ont alloué en urgence à la Ville de Genève un montant extraordinaire de 6,2 millions qui vient s'ajouter au million déjà versé pour 2022 à son dispositif d'urgence sociale, permettant de ce fait à la Ville de financer la réouverture rapide d'environ 200 places d'hébergements fermées par faute de moyens financiers.

Elles ont cependant conditionné l'octroi de ce montant au remboursement, par le canton, de la part qui lui revient conformément à la nouvelle loi entrée en vigueur en novembre 2021. Celle-ci prévoit en effet que les prestations sanitaires dispensées dans les lieux d'accueil, aujourd'hui assumées par la Ville, lui incombent entièrement et qu'il doit participer au dispositif d'hébergement et d'accompagnement social pour les personnes éligibles à des prestations sociales.

« Par cette décision, les communes démontrent une fois de plus non seulement la solidarité qui les lie, mais également leur étonnante capacité à trouver rapidement des solutions ensemble et de manière agile pour le bien d'une population démunie », s'est félicité Gilbert Vonlanthen, Président de l'Association des communes genevoises.

« Si la Ville pourra ainsi réouvrir rapidement les places de son dispositif d'hébergement qui ont dû fermer, il nous reste encore à travailler sur une solution pérenne qui vise à assurer, dès 2023, un nombre suffisant de places d'accueil à disposition des personnes sans-abri », a-t-il ajouté.

"Je me réjouis de la décision de l'Assemblée générale de l'ACG. Elle offre un horizon et des perspectives d'avenir aux hommes, aux femmes et aux enfants qui, en ce moment, dorment dans les rues », a déclaré Christina Kitsos, Conseillère administrative de la Ville de Genève.



Contact presse

Gilbert Vonlanthen, Président de l'Association des communes genevoises
Tél. + 41 79 742 48 65